

L'initiative innovante

La Ville de Paris a lancé le site internet « Paris Commerce Énergie » véritable boîte à outils, concrète et facile d'utilisation, destinée à aider les commerçants à réduire leur facture
Commerce- énergie – plateforme- accompagnement- innovation

Le besoin

Les commerçants sont souvent locataires et ne disposent pas des ressources pour engager des travaux d'amélioration de l'isolation ou de remplacement des systèmes de production de chaleur et d'eau chaude.

Les objectifs

- Proposer une liste de solutions simples et efficaces pour permettre aux commerçants de réduire leurs factures énergétiques.
- Proposer des actions d'amélioration directement liées à leur activité d'un point de vue équipements et ergonomie.

La description de l'initiative

En 2013, la Ville de Paris a lancé une étude pour approfondir la connaissance des enjeux énergétiques du commerce de proximité. 7 établissements, représentant la diversité des commerçants de quartier, ont été instrumentés pendant 6 mois de décembre à mai : Boulanger, Boucher, Coiffeur, Pressing, Opticien, Libraire, Café.

Les résultats ont permis d'identifier des cycles de consommation par type d'activité et suivant le cadencement de la journée.

Des entretiens avec le personnel et une analyse des cycles de production ont été réalisés par le prestataire pour définir une série d'actions réparties suivant le niveau d'investissement allant de l'action gratuite à l'action nécessitant un investissement financier plus important. Afin de rendre les résultats compréhensibles et d'intéresser les commerçants, toutes les données ont fait l'objet d'une évaluation financière pour en déterminer un gain annuel potentiel sur la facture.

Les données ont ensuite servi à produire le site internet <http://paris-commerce-energie.paris.fr/> qui permet de sensibiliser les commerçants, pour chaque métier étudié, en présentant les enjeux énergétiques liés à chaque activité. Pour chaque type de commerce, le site propose un exemple de répartition de la consommation d'énergie suivant les différents usages d'une part et une évolution des consommations d'énergie au cours d'une journée type d'autre part.

A partir de ce constat, le site propose plus de 200 actions et bonnes pratiques à mettre en place pour réduire sa consommation d'énergie. De la meilleure organisation des espaces de travail au remplacement des systèmes énergétiques, le site décrit chaque mesure et

l'économie potentielle dégagée. Pour inviter les commerçants à interagir, il est possible de noter les conseils, de laisser un commentaire et d'indiquer la mise en place de l'action proposée.

Le site propose également un moteur de recherche pour chaque activité permettant de sélectionner les actions par type d'usage (chauffage, éclairage, cuisson, lavage...) et par niveau d'investissement (gratuit, investissement faible, gros investissement).

Sur la page d'accueil une vidéo de présentation permet de comprendre comment en quelques clics obtenir les informations recherchées.

Enfin, une page d'actualités présente les dernières actions mises en œuvre par la Ville de Paris à destination des commerçants et artisans.

Les moyens humains et financiers

L'étude et le site internet ont été réalisés dans le cadre d'un marché de 71 730€ HT

Le bilan de l'initiative

Le site connaît une fréquentation moyenne d'une centaine de visites par mois.

Les conseils pratiques qui y sont proposés peuvent servir les autres collectivités.

La plateforme peut servir de support aux mairies d'arrondissements pour la réalisation d'animation auprès des commerçants de quartier.

La Ville de Paris assure l'administration du site et peut ainsi mettre à jour les données et compléter la liste des conseils pratiques.

En s'appuyant sur la plateforme, la Ville entend s'associer à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et de l'Industrie, toutes deux partenaires du projet, pour monter une manifestation de type appel à projets autour des économies d'énergie.

A l'avenir et suivant les attentes des acteurs locaux, le site pourra être complété avec d'autres secteurs d'activité.

Contact :

Sébastien Emery, responsable Pôle Énergie / Agence d'Ecologie Urbaine

01.71.28.50.60 sebastien.emery@paris.f